

## **II. Comment un échange est réalisé.**

Le candidat peut être fille ou garçon et enfant de Rotariens ou non. Les enfants de Rotariens ne reçoivent pas de préférence particulière dans la sélection. Tous les candidats sont sélectionnés uniquement sur le mérite.

Le candidat doit avoir entre 15 et 18 ans, mais ne doit pas avoir 19 ans le jour du départ, à moins qu'un âge différent soit mutuellement accepté par les Rotary Clubs ou Districts.

Le candidat doit avoir des notes au dessus de la moyenne et doit avoir une personnalité ouverte et agréable. Il doit avoir bon caractère et bonne réputation.

Dès septembre, le candidat doit faire une demande écrite et motivée au Rotary Club le plus proche de son domicile. Une fois sélectionné par le Rotary Club parrain, la candidature est envoyée au responsable du District, où une deuxième sélection est effectuée.

Le candidat doit choisir 3 pays dans la liste des pays qui participent au Programme. Le choix se fera en fonction du projet du candidat, mais ces échanges sont d'abord culturels avant d'être linguistiques... Ne pas hésiter à sortir de l'Europe, et choisir des pays qui sortent de l'ordinaire...

Lorsque le projet est validé par le District, le candidat remplit un dossier sur [www.crjfr.org](http://www.crjfr.org), l'imprime et le fait signer par toutes les personnes concernées (école, médecin, dentiste, Rotary Club, responsable du Programme. Le dossier est envoyé à l'étranger. Le dossier du jeune étranger nous est envoyé pour information et signatures des documents permettant l'obtention du visa français. La famille du candidat doit présenter au Rotary Club hôte les formulaires garantissant l'accueil et désigne une école et trois familles d'accueil où le jeune vivra pendant son séjour à l'étranger.

Les jeunes français partent entre le 15 juillet et le 25 août.

Les jeunes étrangers arrivent en janvier pour les jeunes de l'hémisphère sud, ou fin août pour les jeunes de l'hémisphère nord.